Institut d'histoire du temps présent UPR 301-CNRS
Centre d'histoire judiciaire UMR 8025- CNRS-Lille 2
Réseau de recherche interdisciplinaire sur « les colonisations et décolonisations » (RICODE)

Colloque international
« Les décolonisations au XX siècle. Héritages, continuités, discontinuités et ruptures »
10-11 octobre 2013
IHTP –Paris

-Appel à communications

L'Institut d'histoire du temps présent, le Centre d'histoire judiciaire et le réseau de recherche interdisciplinaire sur « les colonisations et décolonisations » organisent un colloque international sur le thème :

« Les décolonisations au XX siècle. Héritages, continuités, discontinuités et ruptures »

Vous trouverez ci-joint une présentation des axes du colloque. Si le sujet vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir nous adresser avant **le 28 février 2013** une proposition de communication sous la forme d'un intitulé et d'un bref résumé (environ 500 signes).
Les frais d'hébergement et de restauration seront pris en charge. Pour les frais de déplacement, nous vous invitons à prendre contact avec vos universités ou laboratoires respectifs.

pac.bonneville@vo.lu
s.mechat@free.fr
florence.renucci@univ-lille2.fr

-Présentation du colloque

Après avoir consacré la journée d'études du 25 mars 2011 (CHJ-Lille 2), les séminaires du 30 mars 2012 (IHTP) et du 31 mai 2012 (CHJ-Lille 2) au thème des « Hommes de la transition. Itinéraires, actions et traces », le colloque sur **« les décolonisations au XX siècle. Héritages, continuités, discontinuités et ruptures »** a pour objectif de poursuivre le débat et de porter une attention particulière aux orientations définies dans la première présentation d'ensemble du projet de recherche.

La recherche historique s'est surtout intéressée depuis de nombreuses années aux formes de la contestation nationale et aux luttes pour les indépendances. Pourtant, le véritable enjeu du processus de décolonisation- la conquête ou la reconquête de la souveraineté- dépasse le seul avènement de l'indépendance. Le colloque a ainsi pour ambition d'élargir le champ de la réflexion en élucidant les interactions entre les anciennes puissances tutélaires et la formation, au lendemain des indépendances, des Etats « modernes » en Méditerranée, en Afrique et en Asie. L'objectif du colloque est aussi de mettre en perspective, dans une démarche comparative, les contradictions et les principales caractéristiques des dynamiques mises en œuvre dans chaque camp. Dans cette perspective, les organisatrices du colloque privilégient trois axes de réflexion :

Le premier axe consiste à s'interroger sur **les ambiguïtés des anciennes puissances coloniales** européennes qui veulent maintenir leur influence. Aux anciennes politiques coloniales de domination, d'assujettissement et parfois aux tentatives d'assimilation, les colonisateurs tentent de substituer un schéma combinant l'indépendance avec la **constitution de zones d'influence politique, stratégique, économique ou culturelle**. Il s'agit de limiter les effets du changement liés à la transmission du pouvoir, et de conserver une « place particulière » qui est fondée sur des relations d'un nouveau type. La fin du lien de subordination ne signifie donc pas une rupture. Dans la discontinuité politique et historique que la décolonisation représente, il s'agit d'aménager une continuité relationnelle pouvant prendre la forme de vastes constructions institutionnelles. Poussée jusqu'à son terme, cette volonté trouve ses prolongements avec la création du Commonwealth (espace politique à dominante économique), de la Communauté voulue par le général De Gaulle à la fondation de la Ve République (espace politique et juridique) et de la Francophonie (espace linguistique et culturel). L'étude de cette continuité relationnelle sous la forme de zones d'influence ou d'institutions et de ses enjeux ; celle de la perception souvent décalée de la décolonisation par les anciennes puissances coloniales européennes et de ses conséquences sur les évolutions intérieures des sociétés, qu'elles soient européennes ou anciennement colonisées, retiendront l'attention.

Le deuxième axe souhaite analyser **la manière dont les héritages coloniaux ou les transferts opérés par le colonisateur ont été assumés et gérés par les Etats indépendants**. On sait que les Etats nouveaux ont adopté une démarche volontariste visant à de profondes transformations sociales, économiques et culturelles. L'insistance est mise sur la construction, souvent à marche forcée, d'un Etat moderne ayant des traits identiques ou similaires à ceux des anciennes puissances tutélaires. Cet axe s'efforcera de comprendre la fascination que les anciennes puissances continuent d'exercer sur les nouveaux Etats, s'accompagnant parfois d'un troublant mimétisme sur les plans politique, institutionnel, juridique, idéologique, économique et culturel. Sur ce dernier point par exemple, il s'agit de comprendre comment et pourquoi la connaissance de la langue de l'ancien colonisateur a contribué à créer une élite politique et culturelle et introduit ainsi de nouveaux clivages sociaux (Maghreb, Afrique subsaharienne…). Ce deuxième axe concerne également l'étude des situations où les nouveaux pouvoirs ont tenté de concilier la tradition ou les coutumes et les héritages coloniaux. Le droit du travail notamment en Afrique subsaharienne offre de multiples exemples qui invitent à la réflexion.

Le troisième axe permettra de prendre la mesure du degré de **rupture des anciens territoires coloniaux avec la métropole**. Il examinera les formes empruntées pour le rejet des « séquelles du colonialisme » à travers des symboles représentatifs de la « présence coloniale », qu'il s'agisse des institutions, de l'usage de la langue de l'ancien colonisateur notamment dans l'administration, de l'éducation, de l'urbanisme et de l'architecture ou des moyens de transport dans les grandes villes, comme le tramway. Cet axe permettra de mettre en perspective les modalités d'action et les moyens de toute nature qui ont été mis en œuvre par les nouveaux Etats, qu'ils soient politiques, économiques ou culturels.

Comité scientifique : A.C. Bonneville (INALCO/IHTP), Annie Deperchin (CHJ-Lille2), S. El Mechat (UNS/IHTP), D. Lefeuvre (Paris-VIII), F. Lekeal (CHJ-Lille2), F. Renucci(CHJ-Lille2)